

Examens professionnels SACDD

Ne pas perdre de promotions !

Les épreuves orales des examens professionnels aux grades de Secrétaire administratif et de contrôleur du développement durable (SACDD) de classe normale (CN) et de classe supérieure (CS) se sont respectivement déroulées en octobre et novembre 2014.

Plusieurs agents ont été reçus sur la liste principale aux deux examens.

Force Ouvrière renouvelle ses **félicitations** aux agents concernés qui doivent pouvoir bénéficier de ces nominations successives.

L'administration ne doit cependant pas utiliser cette situation pour « escamoter » plusieurs nominations au grade de SACDD CN.

Dans un contexte où l'administration a annoncé et confirmé, notamment lors de la CAP des adjoints administratifs du 18 novembre dernier, la mise en œuvre d'un plan d'ampleur de requalification de catégorie C en catégorie B, la perte de plusieurs nominations au grade de SACDD CN serait incompréhensible et constituerait un premier très mauvais signe envoyé aux nombreux agents de catégorie C qui attendent la reconnaissance de leur compétences.



Force Ouvrière s'est adressé au Directeur des ressources humaines des ministères afin qu'aucune possibilité d'accès au corps des SACDD ne soit perdue.

AFFAIRE A SUIVRE ...



Bulletin d'adhésion

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière PETULTEM.

NOM : PRENOM :

GRADE : INM :

SERVICE

ADRESSE :

TELEPHONE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN FO-PETULTEM

MEDDE - MLETR- Plot I - Arche de la Défense - Colline Sud – 30, Passage de l'arche

92055 - Paris La Défense Cedex 04

Désormais la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations. En effet, tous les salariés, même non imposables, bénéficieront de ce crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.

